



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/LL/RL/RC/2026-003

Décision portant attribution de compétences et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- *VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;*
- *VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.*

Décide :

Article 1 : Madame Claire ADAMUS est chargée des fonctions de Directrice déléguée des Pôles ICAARe (Interventionnel, Coordination Hospitalière, Ambulatoire, Anesthésie, Réanimation), Locomoteur, Médecines et USNP (Urgences et Soins Non Programmés) auprès de la Secrétaire Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.

Article 2 : Madame Claire ADAMUS a compétence générale pour l'ensemble des activités de la Direction déléguée des Pôles. Elle assure notamment, en liaison avec les chefs de Pôle, le suivi du fonctionnement, de l'activité, de la qualité de la prise en charge, et des résultats, impulse la mise en œuvre des mesures d'efficience, participe à la définition des moyens, à l'élaboration des projets et des contrats des Pôles, ainsi qu'à la mise en œuvre de la politique d'intéressement.

Article 3 : Une délégation permanente de signature est donnée à Madame Claire ADAMUS pour toutes décisions, tous courriers, actes de gestion et d'organisation entrant dans le champ des compétences qui lui sont attribuées.

Article 4 : Une délégation permanente de signature est donnée à Madame Claire ADAMUS pour toute décision qu'elle peut être amenée à prendre dans le cadre de l'astreinte de direction.

Article 5 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance et Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet du Centre Hospitalier Universitaire de Reims et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 1^{er} janvier 2026

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER

Toute correspondance
doit être adressée
impersonnellement à :

Madame la Directrice Générale
du C. H. U. de Reims
45, Rue Cognacq-Jay
51092 Reims Cedex

Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature
référéncée LMF/LL/RL/RC/2026-003 le2 janvier 2026

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Claire ADAMUS	Directeur d'hôpital (premier grade)	C.A.	